

INSCRIPTION SCOLAIRE

Procédure et documents à fournir

Année scolaire

Toute demande d'inscription d'un enfant à l'école doit être faite uniquement par le ou les représentants légaux.

Tout dossier incomplet sera refusé

Deux étapes pour la première inscription scolaire de l'enfant:

- 1) Inscription administrative à la mairie : les familles doivent se présenter munis des justificatifs demandés ci-après. L'inscription administrative est temporaire. Elle doit être validée par la directrice de l'école.
- 2) Inscription pédagogique : les parents se présentent sur rendez-vous à l'école, munis de l'attestation d'inscription délivrée par la Mairie. L'admission de l'enfant est prononcée par la directrice de l'école.

Documents à fournir (originaux + photocopies) :

1) Pour l'inscription administrative à la mairie :

- Un justificatif de domicile :
 - une facture d'électricité, d'eau ou de gaz.
 - une facture de téléphone fixe, mobile, ou de forfait/box d'accès à Internet.
 - un avis d'imposition ou de non-imposition.
 - un justificatif de la taxe d'habitation
 - un titre de propriété ou encore une quittance de loyer.
 - une attestation d'assurance habitation.
 - un relevé de la CAF.

2) Pour l'inscription pédagogique: (environ 30mn)

- autorisation d'inscription délivrée par la mairie de Brax.
- certificat de radiation de l'école précédente. (si l'élève ne vient pas de l'école de Brax)
- carnet de santé de l'enfant ou attestation de vaccination à jour.
- une photo d'identité.
- pour les parents séparés, une copie du jugement précisant les modalités de garde de l'enfant ou s'il n'y a pas eu jugement une attestation sur l'honneur des deux parents précisant le mode de garde.

•
➤ Pour procéder à cette démarche, adressez-vous à la Mairie :
9, rue de la Mairie – 31490 Brax
Tél. 05.62.13.06.70
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

- Pour prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école de Brax :
par mail à l'adresse suivante : ce.0310355t@ac-toulouse.fr
ou par téléphone les mardis et mercredis au 05 62 13 06 90

AUTORISATION PARENTALE D'INSCRIPTION
À compléter et signer par le(s) titulaire(s) de
l'autorité parentale ou le tuteur

Nous soussignés,

➤ **Mère :**

Nom de naissance :
 Nom d'usage : prénom(s) :
 Adresse : N° d'appartement :
 Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : téléphone portable :
 Téléphone travail : Courriel : @

➤ **Père :**

Nom : prénom(s) :
 Adresse : N° d'appartement :
 Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : téléphone portable :
 Téléphone travail : Courriel : @

➤ **Autre tuteur légal : préciser le lien de parenté avec l'enfant (joindre en photocopie un justificatif)**

Nom de naissance :
 Nom d'usage : Prénom(s) :
 Adresse : N° d'appartement :
 Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : téléphone portable :
 Téléphone travail : Courriel : @

❖ **Autorisons l'enfant ou les enfants :**

1 / Nom de naissance : Prénom(s) :
 Date de naissance : / / Lieu de naissance :
 Adresse (si différente) :
 Code postal : Commune :

**AUTORISATION D'INSCRIPTION
A L'ECOLE DE BRAX**

Année scolaire.....

Je soussigné Thierry ZANATTA, Maire de BRAX, autorise :

Nom et Prénom de la personne responsable :

Madame

Monsieur

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Responsable : Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal ☐

à inscrire l'enfant :

né(e) le :

à l'école de Brax.

Date et signature :

Pour le maire, par délégation, Jean-Christophe SOULIÉ, adjoint aux affaires scolaires et à la jeunesse.

ANNEXE : Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

**Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
Règlement (UE) 2016/679 et directive 2016/680 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ;
Loi n° 2018-493 du 20/06/2018 relative à la protection des données personnelles.**

Conformément aux prescriptions législatives et réglementaires rappelées ci-dessus, vous êtes informé que les données personnelles que vous avez communiquées à la Mairie de Brax 31490 dans le cadre de la demande d'accès de votre enfant aux services scolaire et de restauration et pour l'année scolaire en cours feront l'objet d'un traitement informatisé.

Les informations recueillies sont nécessaires à l'instruction de votre demande, vos données recueillies dans ces formulaires sont destinées au Maire de la commune de Brax 31490 en sa qualité de «Responsable du traitement», à l' élu ayant délégation, à la directrice du groupe scolaire et aux agents municipaux en charge des affaires scolaires aux seules fins de bonne gestion administrative, technique et juridique de cette aide délivrée aux ayants droits, et ne seront en aucun cas utilisées ni diffusées à d'autres fins.

Certaines de ces informations peuvent être communiquées à des tiers extérieurs agissant pour le compte ou en lien avec la commune dans le respect des finalités précédemment énoncées. Il convient de noter que vos données ne seront pas transmises à des fins commerciales. (Logiciel FUSHIA de SISTEC et logiciel Les parents Services de Mezcalito).

À l'issue d'un délai de trois ans, si elles ne sont pas utilisées, elles seront effacées de la base de données de la commune, sans qu'il soit nécessaire que vous en formuliez la demande.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour ou effacer les données personnelles vous concernant qui vous paraîtraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

N.B.: Le droit d'opposition qui est acquis à l'utilisateur qui a communiqué ses données, ne recouvre pas les traitements nécessaires au respect d'une obligation légale à laquelle l'administration pourrait être soumise.

Pour toute question relative l'application du RGPD, vous pouvez contacter la Mairie par courrier : 9 rue de la Mairie 31490 Brax ou courriel contact@mairie-brax.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.